



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Service national

Question écrite n° 7274

Texte de la question

M Louis Colombani demande à M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, de bien vouloir lui communiquer le point sur l'utilisation des VSNA à l'étranger par services d'affectation. Il semble que le nombre d'affectations dans les établissements supérieurs français hors métropole soit en diminution, ce qui entraîne la suppression de certaines matières dans ces établissements.

Texte de la réponse

Reponse. - I En decembre 1988, 6 842 jeunes Francais effectuaient leur service national en cooperation. Affectes dans 150 pays, leur nombre varie de 1 en Albanie a 398 pour la Cote-d'Ivoire. II. La repartition par ministere et par service est la suivante. II1 Ministere des affaires etrangeres, total 1 952, dont : Direction du personnel et de l'administration generale (DPAG) : 103 ; Direction du Francais (DFES et DFLG) : 708 ; Direction de la communication (DCM) : 17 ; Direction de la cooperation scientifique et technique : 918 ; Direction des identites et echanges culturels : 112 ; Service des moyens et methodes : 94. II2 Ministere de la cooperation et du developpement, total 1 770, dont : Direction de l'administration generale, cooperation technique et enseignants : 1 206 ; Direction de l'administration generale, secteur parapublic et Association francaise des volontaires du progres : 564. II3 Organisations non gouvernementales, total 366, dont : « pays du Champ », cooperation et developpement : 314 ; « pays hors champ », affaires etrangeres : 52. II4 Ministere de l'economie, des finances et du budget (DREE 1/A, DREE 1/B) : 408. II5 Ministere du commerce exterieur (DREE 3/C ACTIM) : 2 346. III. Affectations de VSN dans les etablissements superieurs francais. Il n'existe pas d'etablissements superieurs (universites ou ecoles) francais a l'etranger. Le probleme ne se pose donc pas. En revanche, il y a des VSN en poste dans des etablissements superieurs etrangers, universitaires, scientifiques ou techniques comme professeurs, maitre-assistants, lecteurs de francais ou chercheurs. Le nombre de VSN de ce type recrutes tant par le ministere des affaires etrangeres (direction du francais) que par celui de la cooperation et de developpement (sous-direction de l'enseignement et de la formation) est depuis quelques annees a peu pres constant et aurait plutot tendance a legerement augmenter dans les annees a venir. En revanche, le nombre de VSN chercheurs, de la direction de la cooperation scientifique et technique et du developpement (ministere des affaires etrangeres) en service dans des laboratoires ou universites etrangeres s'accroit regulierement chaque annee.

Données clés

Auteur : [M. Colombani Louis](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7274

Rubrique : Cooperants

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 1988, page 3787